

**LE LIONS CLUB NEVERS DOYEN  
AVEC LE CONCOURS DES TOQUES NIVERNAISES  
DES VIGNERONS NIVERNAIS ET DE GROUPAMA.  
VOUS PROPOSE**

**LA 4<sup>e</sup> PROMENADE GOURMANDE NIVERNAISE  
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011**

**A ARTHHEL**

**GASTRONOMIE ET SANTÉ**

**OUVERTURE DE LA SAISON DU GOÛT**

LES BÉNÉFICES SERONT CONSACRÉS AUX OEUVRES  
LOCALES DU LIONS CLUBS DONT L'AIDE AUX MAL-VOYANTS  
DE LA NIEVRE.

Dans le cadre de leur projet d'action sociétale :  
**Gastronomie et santé** et comme **Ouverture de la saison  
du goût**, le **Lions club Nevers Doyen (Président:  
Bernard Prunel)**, avec les **Toques nivernaises**, **Clovis  
Location Plus**, les **Vignerons de Pouilly, du Nivernais**  
et **Groupama, partenaire santé** vous proposent une prome-  
nade dominicale le 11 septembre 2011.

Le site choisi cette année est celui du village d'**Arthel**  
et de la colline de **Montenoison**.

La promenade de 12 kilomètres comprendra cinq  
étapes au cours desquelles, adulte ou enfant, vous pour-  
rez découvrir une quinzaine de mets différents préparés  
par un des chefs des Toques nivernaises participants et  
goûter des vins issus des vignobles de la région.

Le parking des voitures se fera dans un pré aménagé  
à peu de distance des points de départ et d'arrivée et les  
groupes partiront de la **Mairie d'Arthel**, à partir de 10 h 30.

Nous prévoyons cette année un grand nombre de pro-  
meneurs. Toutefois le nombre de participants étant néces-  
sairement limité, la priorité d'inscription se fera par ordre  
d'arrivée des bulletins de réservation.

Le bénéfice servira principalement à une association  
d'aide aux mal-voyants du département.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas  
d'accident ou de vol. Cette manifestation relève de votre  
responsabilité. C'est pourquoi nous vous demandons de  
signer une renonciation à recours contre les organisateurs.

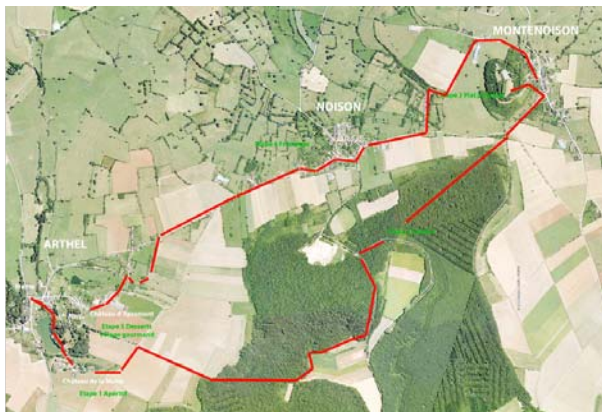
**Le Château de la Motte**



**\* Inscriptions :** Pierre Belon,  
Lions Club Nevers Doyen,  
Chaluzy, 58000 Saint Eloi (26 € 1  
adulte, 13 € 1 enfant de moins de  
12 ans), accompagné d'un  
chèque à l'ordre du "Lions Club  
Nevers Doyen".

**\* Renseignements :**  
Commissaire général : Gérard  
Ferrand, 6 rue de la Chaussade  
58000 Nevers.

**\* Secrétariat :** 03 86 36 31 28  
pibelion@wanadoo.fr



## **4e Promenade Gourmande Nivernaise Arthel**

**DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011**

- \* Un parcours pédestre de **12 kms** environ.
- \* Vous découvrirez un magnifique village, son château Médiéval (C. de la Motte) et son château Renaissance (C. d'Apremont).
- \* Vous marcherez dans une forêt entre deux clairières.
- \* Vous grimpez sur la colline de Montenoison qui est un des plus beaux points de vue de notre vert pays.
- \* Vous reviendrez par le hameau de Noison et vous y découvrirez des merveilles.
- \* Au cours de 5 étapes gastronomiques, vous dégusterez une quinzaine de mets différents préparés chacun par **un des chefs des Toques nivernaises** ; un repas spécial sera préparé pour les enfants.
- \* Accompagné des vins issus des différents terroirs et propriétés viticoles du **Vignoble Nivernais**.
- \* Et de diverses **spécialités nivernaises**.
- \* Vous apprécierez une **animation** sur le parcours et à l'arrivée.
- \* Les concours Quizz et Photos, permettront aux plus chanceux d'emporter, un **bon de repas** chez une Toque nivernaise ou une **bonne bouteille**.
- \* A l'arrivée, vous trouverez un **village gourmand**, pour vous procurer vos produits préférés.
- \* Le départ se fera **à partir de la Mairie d'Arthel**, par groupes, toutes les 15 minutes, et selon les inscriptions, de 10 H.30 à 13 H.30.
- \* Un **parking** sera organisé dans un pré à proximité à la fois du point de départ et du point d'arrivée.
- \* Vous devrez vous présenter à la Mairie **une demi-heure à l'avance pour recevoir vos fiches nominatives de participation..**
- \* Inscriptions :** Pierre Belon, Lions Club Nevers Doyen, Chaluzy, 58000 Saint Eloi (26 € 1 adulte, 13 € 1 enfant de moins de 12 ans), accompagné d'un chèque à l'ordre du "Lions Club Nevers Doyen".
- \* Renseignements :** Commissaire général : Gérard Ferrand, 6 rue de la Chaussade 58000 Nevers.
- \* Secrétariat :** 03 86 36 31 28 pibelion@wanadoo.fr
- \* Précisez bien votre adresse mèl, ou autre, car nous devons vous confirmer l'heure de votre départ.**

**4<sup>ème</sup>**

## **Promenade Gourmande Nivernaise Ouverture de la saison du Goût Gastronomie et santé Arthel-Montenoison Dimanche 11 septembre 2011.**



**Le Château d'Apremont (à Arthel)**

organisée par  
**Le Lions Club Nevers Doyen**  
avec le concours  
des **Toques nivernaises**  
des **Vignerons Nivernais**.  
et de  
**Groupama**

Le bénéfice sera consacré aux oeuvres locales du Lions Clubs dont l'aide aux mal-voyants nivernais.



UNE JOURNEE CONSACRÉE A L'ART DE VIVRE  
ET  
A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TRÉSOR LOCAL  
LE SITE D'ARTHEL MONTENOISON



ARTHEL



MONTENOISON



Arthel est un charmant village de France, situé dans le département de la Nièvre et la région de Bourgogne. Ses habitants sont appelés les Artadois et les Artadoises. La commune s'étend sur 7,7 km<sup>2</sup> et compte 89 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2006. Avec une densité de 11,5 habitants par km<sup>2</sup>, Arthel a connu une nette hausse de 27,1% de sa population par rapport à 1999.

Entouré par les communes de Champlin, Arzembouy et Authiou, Arthel est situé à 34 km au Nord-Est de Nevers la plus grande ville à proximité.

Situé à 247 mètres d'altitude, le village d'Arthel a pour coordonnées géographiques 47° 14' 41" Nord, 3° 24' 33" Est.

La commune est proche du parc naturel régional du Morvan à environ 21 km.

Il y a deux châteaux classés monuments historiques à Arthel, le **Château de la Motte** que vous découvrirez au départ et le **Château d'Apremont** que vous découvrirez surtout au retour.

Vous partirez de la mairie vers le Château le plus ancien, vous cheminerez à travers bois et clairières jusqu'à la célèbre butte de Montenoison, et vous reviendrez par le pittoresque hameau de Noison jusqu'à notre village gourmand dans les jardins du Château Renaissance.

#### LES METS DES TOQUES NIVERNaises

Une quinzaine de chefs appartenant au prestigieux groupe des **Toques nivernaises**, prépareront des mets différents, élaborés spécialement pour s'accorder avec les vins de la région que vous pourrez déguster et analyser.

### Ordonnance des vigneronns du NIVERNAIS

avec la participation active du Syndicat des Vignerons de Pouilly.



### Ordonnance des Toques nivernaises President Jean François Boschetti



### Ordonnance du Camionnage

Pour le transport des aliments les Toques auront à leur disposition un véhicule aimablement prêté par Clovis Location Plus.



### 4<sup>e</sup> Promenade gourmande Arthel (Mairie d'Arthel)

Dimanche 11 septembre 2011

Coordination le jour de la promenade :  
06 16 92 82 39.

BULLETIN DE RÉSERVATION

à retourner le plus tôt possible à :

Lions Club International Chaluzuy 58000 Saint Eloi  
pibelion@wanadoo.fr 0386363128

M \_\_\_\_\_  
Adresse complète \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Emel \_\_\_\_\_

Tél fixe \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Réserve

adultes x 26€ = €

enfants (moins de 12 ans) x 13€ = €

TOTAL = €

Joindre un chèque à l'ordre du LIONS CLUB NEVERS DOYEN validant votre inscription et votre acceptation de la clause de Responsabilité.

Indiquez votre heure de départ souhaitée de 10h30 à 13h30 toutes les 15 minutes.

VOTRE HEURE DE DEPART SOUHAITÉE =

Pour être assuré d'être inscrit avec vos amis dans la même plage horaire, inscrivez-vous en groupe.

J'atteste par cette réservation que :

Mon chèque sera débité à partir du 7 septembre et restera acquis aux organisateurs

Je renonce à tout recours contre les organisateurs de la manifestation en cas d'accident ou de vol

La date et Votre signature obligatoire

#### Nota Bene :

Le départ de la promenade de 12 kilomètres se fera à partir de 10h30 heures, **depuis la Mairie d'Arthel**, (un parking pour les voitures sera disponible à proximité). La durée prévue au pas de promenade est de 3 heures 30 avec les étapes. Une animation aura lieu à l'arrivée.

Cette manifestation aura lieu quel que soit le temps. En cas de non participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.

